

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES - (N° 1380)

## AMENDEMENT

N ° CL45

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 18, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.